

Notre ville en Vert, + écologique, + solidaire!

***Faire de Villeneuve d'Ascq
une ville agréable à vivre pour
tous, et soucieuse de l'avenir de la
planète,
une ville solidaire avec les plus
démunis, et favorisant l'économie
au service de l'homme et de son
environnement,
une ville où les habitants
participent aux décisions qui les
concernent, et qui se dessine dans
la communauté urbaine.***

***Faire de Villeneuve d'Ascq une
ville exemplaire pour ses habitants
et ses entreprises.***

***Voici nos 136 propositions pour
construire avec vous la ville du
21ème siècle.***

1 -Construisons une ville agréable à vivre pour tous, et qui répond à l'urgence écologique

L'urgence écologique est aujourd'hui reconnue par tous. Le réchauffement climatique doit devenir une priorité dans toutes les politiques, car il aura des conséquences graves pour la population, et en particulier les plus démunis. Il faut donc inventer de nouvelles solutions pour répondre de manière solidaire aux nouveaux défis qui nous attendent.

Les Verts ont pour ambition de faire de Villeneuve d'Ascq une ville modèle de la lutte contre le réchauffement climatique et de la préservation de l'environnement dans un esprit de partage et de solidarité. Oui, il est possible de construire une ville agréable à vivre **pour tous** et qui diminue ses émissions de gaz à effet de serre!

- Une ville où il fait bon vivre ensemble, avec des quartiers où la mixité sociale et générationnelle est réelle, où les services de proximité sont présents, avec des bâtiments économes en énergie

- Une ville où la nature reprend sa place,

- Une ville où on peut se déplacer facilement à pied, à roller, à vélo, en bus...

Une ville humaine et verte

Villeneuve d'Ascq ne peut pas continuer à se développer sans un objectif cohérent pour les trente prochaines années. **Les Verts proposent d'instaurer un moratoire d'une année sur les grands projets de constructions nouvelles** afin de mettre en

place un nouveau projet pour la ville de manière concertée avec la population. Voici les objectifs que nous porteront.

Les Verts s'engagent à :

1- Permettre à chacun de se loger à Villeneuve d'Ascq

a- En renforçant la capacité de la ville dans sa politique d'acquisition foncière et par la mise en œuvre d'un plan de préemption et d'acquisition des immeubles et appartements afin de favoriser la mixité sociale (personnes âgées, étudiants, jeunes ménages de toutes origines sociales), mais aussi l'installation de petits commerces, et d'une manière générale de services de proximité. Cela lui permettra de réorganiser les activités dans la ville et ainsi favoriser le retour du petit commerce et des services de proximité au sein des quartiers.

b- en renforçant la lutte contre l'étalement urbain

2- Économiser les énergies dans l'habitat et diminuer d'autant le poids des charges sur les habitants

Il faut donner la priorité aux bâtiments à haute qualité environnementale et haute performance énergétique. Ils doivent être conçus et isolés de façon à utiliser le moins possible d'énergie et essentiellement des énergies renouvelables.

a : Nous proposons un grand plan d'aide à la réhabilitation du logement ancien en créant une aide complémentaire, en lien avec les dispositifs nationaux et régionaux, pour réhabiliter, chaque année, 4% du parc de logements anciens (prêt à taux zéro, système bancaire...).

b : Créer des espaces informations-énergie et accroître le conseil énergie aux

particuliers en s'appuyant sur les exemples de particuliers et ceux de la ville.

3- Être une ville exemplaire par une réhabilitation énergétique du patrimoine municipal, en dressant un bilan et en s'engageant de façon volontariste, transparente et mesurable au cours du prochain mandat.

4- Être une ville qui s'engage avec une exigence énergétique de faible consommation (50kWh/m2) ou énergie positive pour toutes les constructions neuves du patrimoine municipal.

5- Construire des logements sociaux répondant aux normes Haute Qualité Environnementale.

6- Favoriser les réseaux de chaleur et l'emploi des énergies renouvelables.
La chaufferie au bois du Pont de Bois, par exemple, dessert 1600 logements, l'université de Lille 3, une église, un collège... Le remplacement du fioul par le bois a réduit l'émission de 9 600 tonnes de CO2.

7- Créer des éco-quartiers :
les éco-quartiers ont pour objectif de placer l'homme au cœur de la ville, en permettant de renouer les liens sociaux. Ils doivent aussi être des modèles dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

a : la rénovation du Pont-de-Bois devra permettre de développer un habitat économe en énergie et utilisant des ressources naturelles et la création d'espaces partagés.

b : la transformation de la friche Pomona (boulevard de Mons) doit également aboutir à la création d'un nouvel éco-quartier et ainsi renouer avec l'innovation urbanistique à Villeneuve d'Ascq.

c : nous favoriserons également le développement de cette logique dans les quartiers anciens et les quartiers d'habitat social.

8- Encourager l'emploi des énergies renouvelables : nous proposons de renforcer des aides financières pour l'installation de panneaux solaires. La ville équipera ses bâtiments de panneaux photovoltaïques et incitera les entreprises et les ménages à faire de même.

9- Renforcer l'analyse environnementale des permis de construire : eau, énergie, arbres, chantier propre afin de mettre en cohérence pour l'avenir tous les nouveaux projets.

10- Accompagner les entreprises dans le cadre d'un bilan carbone pour la mise en place de mesures correctives de leur impact avec un engagement dans le temps.

11- Refuser le projet GRAND STADE
Son empreinte écologique et fiscale pénalisera la population villeneuvoise. Le projet actuel est démesuré par rapport aux besoins, démesuré par rapport aux finances publiques, et **incompatible avec les critères du développement durable**

Une ville soucieuse de l'environnement

Les Verts s'engagent à :

1- Permettre le retour de la nature en ville par le maintien d'une agriculture de proximité, qui favorise les échanges directs entre le producteur et les consommateurs
Le maintien de l'agriculture périurbaine favorise le retour de la nature en ville et accompagne le

développement des circuits courts de l'agriculteur au consommateur. Nous développerons la mise en place de marchés paysans au cœur des quartiers pour répondre à cette logique. (Cf chapitre Economie).

2- Recréer des continuités biologiques dans nos quartiers et jardins permettant le déplacement des espèces animales et végétales.

La création de continuités biologiques encore appelées corridor biologique passe par la végétalisation des façades et des cheminements piétonniers, la plantation de végétaux d'essence locale sur les places au cœur des quartiers, le long des routes, la création de mares dans les jardins et les espaces publics, l'installation de nichoirs etc.... La réintroduction de la biodiversité doit se faire au cœur de tous les quartiers, en priorisant les quartiers tels que *Résidence, Pont-de-Bois*.

3- Développer des espaces verts de qualité pour la biodiversité

a : réaffirmation de la volonté de maintien d'une Réserve Naturelle Régionale sur la zone du Héron

b : développer les jardins communautaires et jardins familiaux au sein des quartiers, respectant les principes de l'agriculture biologique. Création d'un label et d'une charte d'engagement.

c : augmenter le nombre de ruches dans la ville (ville refuge des abeilles).

d : introduire une charte environnementale pour les permis de construire

e : faire de Villeneuve d'Ascq, une ville exemplaire en matière de végétaux d'essence régionales plus favorables à la biodiversité. Ces végétaux seront plantés aux portes de la ville et progressivement sur l'ensemble des espaces publics. Nous relayerons d'une façon plus

volontariste l'opération « Plantons le décor » en incitant au remplacement des haies de thuyas, lauriers, résineux... par des arbustes, arbres, arbres fruitiers, graines de fleurs sauvages...

f : permettre aux associations de dispenser des conseils pour attirer les insectes et la faune en général dans son jardin, via La Tribune

4- Mettre en place un conseil de la biodiversité, en lien avec les associations et les scientifiques, afin de mettre en place des indicateurs de suivi de la qualité de cette biodiversité et de la qualité des eaux (Marque, lacs) avec un objectif de qualité à atteindre.

5- Conforter la vocation de la Ferme du Héron dans un rôle de Ferme Verte:

a : renforcer sa vocation de CPIE (Centre de Protection et d'Interprétation de l'Environnement) pour les établissements scolaires villeneuvois (de la maternelle au lycée) et pour le grand public

b : devenir un vrai centre ressources dans le domaine environnemental : faune, flore, jardinage biologique au travers d'une bibliothèque, médiathèque, site internet...

c : un vrai lieu associatif environnementaliste, dans sa diversité, pour sa vocation première qui est la pédagogie à l'environnement à destination du grand public

6- Re-développer un centre de sauvegarde de la faune sauvage

Ce centre de sauvegarde de la faune sauvage fonctionnera comme un parc de vision de la faune sauvage, à but pédagogique pour les scolaires et l'ensemble de la population afin de favoriser la connaissance et l'apprentissage du respect de son environnement

7- Renforcer le règlement local de publicité

Sans pénaliser l'activité économique, nous

limiterons fortement l'installation de panneaux publicitaires sur notre ville et ainsi lui rendre un aspect plus agréable

8- Fin 2009 : Zéro produits chimiques phytosanitaires dans la ville

L'entretien des espaces publics de la ville doit se faire sans produits chimiques et nous aurons une politique volontariste pour que les jardins privés ou collectifs prennent des engagements dans le même sens. Nous motiverons les commerces villeneuvois pour qu'ils abandonnent la vente de ces produits au profit de produits plus respectueux de l'environnement, donc ne tuant plus hérissons, insectes etc... inutilement.

9- Favoriser le compostage des déchets, généraliser le recyclage à l'ensemble des immeubles :

a : privilégier le recyclage, le réemploi et la prévention : création d'une filière de réemploi et de ressourceries. Développer des expériences de compost de proximité, dans les locaux municipaux et logements sociaux, intégrés aux projets de réhabilitation des quartiers ou cœur d'îlots de quartier (comme cela existe à Roubaix).

b : Cette expérience pourra être initiée avec les déchets verts municipaux et déchets organiques de la cuisine centrale.

10- Réduire les pollutions lumineuses de la ville : pollution qui outre le gaspillage d'énergie, perturbe l'environnement de la faune, des insectes etc...

11- Protéger la qualité de l'eau :

a : cela passe par la reconquête de la qualité des eaux de la Marque

b : définir une stratégie d'actions sur les eaux pluviales et le traitement des pollutions sur l'ensemble de la ville, y compris les entreprises

et l'université

c : diminuer les consommations d'eau : une ville exemplaire qui met tout en œuvre pour la récupération de ses eaux pluviales afin de les réutiliser pour les espaces verts, le nettoyage des véhicules et des trottoirs...et qui incite les citoyens et entreprises à faire de même en continuant à les aider.

12-Retrouver une ville propre :

Mise en place d'une régie municipale de la propreté, d'entretien des espaces verts
Mise en place de poubelles de tri sélectif sur toute le ville ainsi que dans tous les bâtiments municipaux (y compris les salle de sports).

Une ville qui bouge

La modification de nos modes de déplacement est une urgence ! Nous souhaitons mener une politique volontariste en rééquilibrant la place des différents modes de transport. Notre objectif est d'obtenir ¼ vélo, ¼ piéton, ¼ transport en commun et ¼ voiture. Cela passe par un plan ambitieux pour compenser la suprématie de la voiture. Notre ville est coupée en deux par la route nationale 227 et en deux par la voie ferrée, rendant plus difficile tout déplacement mais cela peut se rattraper.

Il s'agit de développer une véritable politique de déplacement, mettant au centre de nos préoccupations : le piéton, la personne à mobilité réduite, la poussette, le cycliste... Leurs déplacements doivent être rendus plus simples, plus sûrs. Pour cela, l'espace public doit être réaménagé, les trottoirs, les pistes cyclables requalifiées...

Les Verts s'engagent à :

1- Poursuivre la politique des plans de mobilité locaux en s'appuyant sur les conseils de quartier, les conseils de seniors et

les conseils de jeunes.

2- Développer l'usage du vélo en lançant un grand plan Vélo :

Le plan vélo nécessite la création d'un service public de location-réparation-gardiennage de vélos, l'installation de garages à vélos en pied d'immeubles, près des commerces, dans les écoles, les universités..., la création de nouvelles voies cyclables, sécuriser les rond-points...

Il faut développer une véritable politique vélo, avec une plate-forme Chti'Vélo (par exemple), et un plan pluri-annuel d'investissements doté d'un budget à la hauteur.

3-Travailler à l'accès des vélos dans le métro dans le cadre métropolitain

4- Repenser l'espace public du quartier de l'Hôtel de Ville, avant l'implantation du complexe cinématographique et commercial, et donner plus de place aux piétons, aux cyclistes et au bus.

5- Développer une véritable politique du piéton en repensant la ville pour lui :

a : encourager les déplacements pédestres des scolaires, généraliser la pratique du pédi-bus pour les scolaires (enfants amenés à l'école en groupe, accompagnés par des parents)

b : penser d'abord le déplacement pour les plus jeunes, les familles, les seniors, les personnes à mobilité réduite : élargissement des trottoirs, création de nouveaux trottoirs, sécurisation des passages protégés par éclairage spécifique à la tombée de la nuit par exemple, sonorisation de certains passages dangereux pour les personnes non voyantes.

6- Lancer un Plan de Déplacement

Entreprise pour la mairie

La Ville doit être exemplaire en tant qu'employeur, et elle se doit d'inciter les entreprises à en faire de même.

Cela favorise l'utilisation des transports en commun par les salariés car l'entreprise prend en charge une partie de ce coût.

7- Développer les transports collectifs en ayant un meilleur maillage du réseau de bus, une fréquence plus adaptée aux besoins des populations, une politique tarifaire plus incitative selon les usages, à l'intérieur de notre ville en lien avec Lille Métropole

a : Accélérer la mise en place de la station multimodale à Pont de Bois et créer une station multi-modale à partir de la station des Prés ou Jean Jaurés (métro ligne 2) pour desservir le nord et mieux le relier au reste de la ville.

b : créer des lignes de bus inter-quartiers en passant par les différentes mairies de quartier afin d'avoir des déplacements plus rapides d'un quartier à l'autre

c : doublement des rames de métro

d : création de lignes de bus à haute qualité de service

e : repenser les tarifs en faveur des familles et des scolaires (de la maternelle à l'université) afin de diminuer le nombre de voitures vers les établissements scolaires et les lieux d'activité péri-scolaire.

8- Re-dynamiser l'usage du train en créant des gares multimodales (vélo, bus, train), accueillantes et modernes, à Ascq, à Annappes et Pont-de-Bois avec une tarification commune avec les autres transports urbains

(prémises du tram-train).

9- Soutien à l'autopartage et au covoiturage comme alternative à la voiture individuelle

a : créer un service municipal de covoiturage, par le biais d'un logiciel dédié et disponible sur le web et sur le kiosque numérique municipal.

b : apporter les voitures dont la mairie est propriétaire au capital d'une coopérative locale d'autopartage afin de rationaliser la gestion de notre parc automobile et d'accélérer le développement de cette activité économique nouvelle et innovante.

c : reconquête des parkings en sous-sol dans le centre-ville et autres quartiers pour enlever la voiture de la surface

d : pour les transport de marchandises nous souhaitons l'harmonisation des horaires de livraison pour limiter les nuisances dues aux camions de livraison dans les quartiers et réduire leur temps de présence.

e : poursuivre la politique de maîtrise du stationnement, en faveur des résidents, des visiteurs sans augmentation des capacités globales de stationnement au centre-ville.

2 - Une ville qui répond à l'urgence sociale

Une ville à l'économie plus solidaire

Plus d'écologie et plus d'emplois : une économie plus respectueuse de l'environnement est aussi une économie qui crée localement plus d'emplois.

Agir pour une Economie Verte, c'est aussi agir pour l'emploi :

- Quand on investit dans des activités durables, de proximité, quand on développe les éco-filières comme le recyclage, la construction de bâtiment Haute Qualité Environnementale, ou l'auto-partage
- Quand on organise le développement des services à la personne
- Quand on agit pour maintenir les commerces de proximité
- Quand on organise l'extension des réseaux de transport en commun
- Quand on favorise l'appui à l'agriculture biologique.

Bref, quand on développe les axes de l'écologie politique, on participe au développement de l'emploi.

La conversion écologique de l'économie, ce n'est pas la touche environnementale apportée à une politique de développement économique qui continuerait à produire, comme aujourd'hui, toujours plus de précarité et d'inégalités, sans souci des conséquences sur l'environnement, c'est au contraire un changement de logique

pour remettre l'économie au service de l'homme et de son environnement, en suivant cinq principes directeurs :

- **La réduction de l'empreinte écologique des activités économiques**, le développement des éco-filières, mais aussi une politique d'aménagement qui prend en compte les enjeux régionaux visant à réduire les temps de transport domicile-travail,

- **La lutte contre la précarité**: la politique de développement économique doit se donner comme priorité de lutter contre le chômage, mais aussi contre l'abus des contrats à durée déterminée (CDD), Intérim, des contrats nouvel emploi (CNE), des temps partiels subis, qui créent du salariat pauvre.

- **Le respect du choix des personnes** : choix de métier, de parcours professionnel, mais aussi le choix de ne pas travailler ou de travailler moins.

- **Le questionnement de l'utilité sociale et environnementale de nos productions**. Aujourd'hui, il est possible de sortir de la croissance à tout prix, de la consommation sans frein, pour repenser la question du sens, et développer une économie qui réponde réellement à nos besoins : plus de liens, moins de biens !

- **La reconnaissance et le soutien aux formes alternatives d'économie, et notamment l'économie sociale et solidaire** aujourd'hui, inventent au quotidien un autre modèle de développement, plus démocratique, plus respectueux de l'homme et de son environnement.

Les Verts s'engagent à :

1- Veiller au maintien et au retour d'activités économiques (services, commerces, mais aussi activités tertiaires) dans les quartiers, notamment Résidence-Poste, Pont de Bois, Les Prés, Babylone. Cette action pourra être basée sur :

a : un plan de préemption pour sauvegarder les locaux commerciaux et préserver une offre commerciale variée sur toute la ville (cf. Chap. Une ville humaine et verte)

b : un soutien à la transmission des entreprises, dans le cas, par exemple, du départ à la retraite du dirigeant, vers les employés dans le cadre de la fondation d'une Société Coopérative (SCOP). Les Verts proposent de créer un fond de soutien à la transmission en SCOP : 1 euro apporté par la collectivité pour 1 euro apporté par les salariés-repreneurs

2- Faire de la Haute-Borne le pôle d'excellence des éco-filières (entreprises de constructions écologiques, de recyclage de certains déchets domestiques, meilleure gestion de l'eau, alimentation, énergie). Ce nouveau secteur économique est générateur d'emplois locaux et non délocalisables. Il viendra renforcer notre image de ville verte au sein de la communauté urbaine.

3- Faire de l'emploi une réelle priorité. Si la ville n'a pas la compétence emploi, nous avons un outil important sur notre territoire : c'est la Maison de l'Emploi.

La maison de l'emploi est une maison commune qui rassemble les collectivités locales, l'ANPE, Les Assedics, la mission locale, le PILE, la CCI, la chambre de commerce, les acteurs locaux... réunis pour

une plus grande efficacité avec une méthode. Elle ne doit pas être un outil supplémentaire sur l'emploi mais un outil de rassemblement.

La Maison de l'emploi assure la coopération entre les partenaires autour d'un projet de territoire construit à partir d'un diagnostic, d'objectifs, d'un plan d'action, d'une programmation et d'une évaluation partagée. La Maison de l'emploi garantit la complémentarité dans l'action et favorise la mutualisation des moyens.

Elle doit quitter le plus rapidement possible Technoval, lieu excentré et bâtiment amianté pour un lieu de véritable rassemblement de la mission locale, de l'Anpe et des Assedic (France emploi), du Plie, du service économique de la ville... accessible à tous les Villeneuvoises et les villeneuvois

4- Soutenir l'agriculture biologique et les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)

ces associations sont basées sur un partenariat de solidarité et de proximité entre un paysan et un groupe de consomm'acteurs pour une agriculture pérenne, économiquement, socialement et écologiquement

5- Créer un marché couvert sur la ville : cela répond à la logique de changement des actes de consommation et d'avoir un circuit le plus court possible entre le producteur et le consomm'acteur. Ce type de structure doit être labellisée pour garantir le respect d'engagements citoyens (bio, équitable etc...). Cela viendra compléter l'offre des marchés de quartier et devenir une alternative aux hypermarchés en matière de produits frais.

6- Créer une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour l'énergie solaire photovoltaïque

Tout en continuant à accorder des aides à l'investissement pour l'installation de panneaux solaires, la Ville mettra à disposition le maximum de m² de toiture sur les bâtiments municipaux pour des investissements propres, et pour les villeneuvois qui pourront investir dans un ou plusieurs m² et devenir producteurs, grâce à des installations collectives reliées au réseau. Cela passera par la création d'une société coopérative d'intérêt collectif, ouverte à l'épargne des particuliers, permettant à chacun d'investir. L'ambition est de proposer aux entreprises de faire de même avec leurs toitures et d'investir dans cette SCIC.

7- Aider les entreprises qui s'engagent dans une démarche de développement durable :

L'aide consistera à établir un bilan carbone (cf. Chap. Une ville humaine et verte), dans le cadre d'un plan de division par quatre des gaz à effets de serre.

8- Promouvoir l'économie solidaire dans la ville en valorisant et en structurant le réseau des acteurs de l'économie solidaire par le développement et l'usage, par exemple, de la monnaie SOL. Cette monnaie est complètement dématérialisée, c'est un outil d'échange entre personnes. Elle développe la coopération entre les entreprises de l'économie sociale et solidaire et permet l'engagement dans des activités d'entre-aide. C'est aussi un outil d'action sociale pour la ville.

9- créer un lieu collectif, soutenir par une animation concertée tout au long de l'année les associations et commerces autour d'une plateforme (partage de ressources communes) s'engageant dans le commerce et l'artisanat équitable, durable et respectueuse de l'environnement

10- Structurer et professionnaliser les

services à la personne : ces services sont synonymes de bien-être pour ceux qui en bénéficient, mais sont aussi générateurs de statuts précaires, de temps partiels subis, avec des possibilités d'évolution de carrières limitées. Ces salariés doivent exercer dans des structures collectives, associations ou coopératives, qui leur assureront une qualification et une évolution professionnelles, ainsi qu'un statut.

11- Rendre exemplaire la Ville dans sa commande publique. Il faut renforcer la politique initiée par nous durant le mandat précédent. Les achats de la Ville devront toujours être envisagés dans les trois dimensions :

a : du respect de l'environnement (papier recyclé, couches lavables par exemple)

b : de l'éthique : produits issus du commerce équitable autant que possible, et à tout le moins en évitant les fournisseurs non respectueux des droits de l'homme (notamment pour les textiles)

c : de l'insertion professionnelle, par l'ajout de clauses d'insertion dans certains marchés de travaux pouvant offrir des profils de poste pérennes adaptés aux demandeurs d'emploi les plus en difficultés.

12- Inciter à la création d'achats groupés pour les biens relatifs au développement durable notamment :
- dans l'énergie (pellets : granulés de bois, pour favoriser l'installation de chauffages au bois)
- dans l'alimentation pour les collectivités
- dans les fournitures scolaires : cahiers/crayons équitables, en papier recyclé...

13- Encourager le développement du logiciel libre. La mairie et les écoles, seront

équipées totalement de logiciels libres. Cela permettra de dynamiser le développement de ces logiciels et encourager leur utilisation chez les particuliers. Cette action sera une source d'économies pour la ville mais aussi une réduction de la fracture numérique de la population.

a: les écoles seront systématiquement équipées et accompagnées pour l'usage de l'informatique et des logiciels libres.

b: la création d'une plate-forme technique de mutualisation des ressources logicielles et d'assistance pour et par les associations sera incitée.

Une ville qui vit

Une ville qui vit, c'est une ville dans laquelle chacun de ses habitants trouve sa place, se sent bien.

C'est une ville qui propose un cadre de vie, une animation, des services, adaptés à chacun. C'est une ville qui se préoccupe de la santé de ses habitants, de l'éducation des enfants, du bien-être des petits comme des personnes âgées, qui lutte contre les discriminations, qui permet un accès à la culture et au sport pour tous, qui assure la sécurité de chacun, surtout des plus vulnérables.

Santé

La santé environnementale est un axe majeur de notre politique locale de santé.

Les Verts s'engagent à :

1- Éradiquer les logements insalubres qui touchent en premier lieu les plus démunis.

2- Renforcer les ateliers de la santé sur des grands sujets : enfance, sport, alimentation... afin que chacun soit acteur de sa propre santé.

3- Faire réaliser une étude épidémiologique sur l'impact de la téléphonie mobile et autres ondes et évaluer la charte signée par les opérateurs de téléphonie mise en place le mandat précédent afin de la faire évoluer en prenant en compte les évolutions technologiques et des dernières connaissances médicales en la matière.

4 - Créer un observatoire de la santé et de la qualité de vie, avec des indicateurs de santé et des critères environnementaux et sociaux en s'appuyant sur l'université

5 - Mesurer la qualité de l'air à l'intérieur des écoles et dans les crèches en mettant en place des indicateurs afin de réduire les nuisances, ainsi que la qualité de l'air extérieur. Nous souhaitons des indicateurs accessibles à toute la population afin de rechercher ensuite des solutions concrètes pour améliorer ce qui est du ressort de la Ville ou de la Communauté urbaine.

Éducation

La carte scolaire est remise en cause, elle pourrait disparaître d'ici à 2010. Il n'y aura plus d'école de référence, chacun pourra choisir d'inscrire ses enfants là où il le souhaite.

Si rien n'est prévu pour contrer les effets, le risque est de renforcer la « ghettoïsation » déjà enclenchée - de certains quartiers (Pont de Bois, Résidence, Triolo...).

Dans ces quartiers plus difficiles, il nous faut impérativement construire une école attirante,

de manière à inverser la tendance : non seulement faire en sorte que les familles laissent leurs enfants dans l'école du quartier, mais également donner envie aux habitants des quartiers plus favorisés d'y scolariser leurs enfants.

Cela doit passer par une réelle volonté d'initier et de soutenir des pratiques éducatives innovantes dans ces écoles (par exemple aides municipales sur des projets cibles tel que la culture, le sport...) de manière complémentaire. Cela peut également prendre la forme d'un effort au niveau de la construction et de l'aménagement des bâtiments (construction ou réhabilitation de bâtiments dans la cadre du plan énergie (cf. chap. une ville humaine et verte).

Les Verts s'engagent à :

1- Encourager les pratiques d'échanges de service et le bénévolat autour de l'école. Cela passe par le soutien scolaire et l'accompagnement des enfants notamment, en complémentarité avec les structures associatives existantes (centres sociaux et associations). L'école est un lieu central dans le quartier qui permet de construire du lien social : il faut encourager ce lien.

2- Mettre en place et accompagner des formations à la citoyenneté et à l'éco-citoyenneté c'est-à-dire apprendre à vivre ensemble en société, à communiquer, à collaborer, à être des consommateurs responsables et éclairés

3- Accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants handicapés. Des efforts ont été faits pour mieux accueillir les enfants handicapés

physiques (accès...). Il reste encore beaucoup à faire pour accueillir des enfants souffrant d'un handicap moins « visible » (troubles relationnels, hyperactivité...) et les équipes éducatives sont souvent obligées de gérer au coup par coup les difficultés parce que cet accueil n'est pas « pensé ». La Ville doit se donner les moyens d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles, ces enfants, à tous les moments de la journée : présence de personnels supplémentaires à l'heure du déjeuner, aménagement du temps éducatif...

4- Encourager les initiatives éducatives favorisant l'aménagement du temps de l'enfant. Dans les écoles où cela est formalisé dans le projet d'Ecole (« Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant » : écoles Taine au Triolo et Rameau à la Résidence), cela doit passer par une meilleure prise en compte des besoins des élèves et pas seulement par un financement municipal « sous-conditions », comme c'est le cas actuellement. Nous voulons y mettre les moyens nécessaires pour rendre possible le recrutement d'intervenants plus impliqués, plus qualifiés et assurant des animations de qualité.

5 - Aider les enfants à mieux se nourrir, par l'augmentation de produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines (cf. Chap. Une ville soucieuse de l'environnement), mais aussi :

a : en proposant chaque jour à chaque élève d'école maternelle un fruit de saison à la place du verre de lait, ce qui permettrait dans le même temps de limiter la consommation d'aliments gras et sucrés consommés lors des récréations.

b : en proposant l'accompagnement de projets de sensibilisation des jeunes au goût, à l'équilibre nutritionnel et à la protection de

l'environnement

La petite enfance

La petite enfance est une priorité de la ville. Il nous faut veiller à ce que toutes les familles puissent accéder au mode de garde qui leur conviennent.

Les Verts s'engagent à :

1- Diversifier les modes de garde et encourager les crèches parentales.

2- Favoriser l'intercommunalité en matière de modes de garde. Il y a sur Villeneuve d'Ascq un chômage des assistantes maternelles qui pourrait ainsi se résorber en partie par ce nouvel apport.

Les jeunes doivent trouver leur place dans la ville!

Être bien dans leur peau, c'est ce qui leur permet d'être bien avec les autres.

Les Verts s'engagent à :

1- Encourager leur participation à la vie de la cité. Nous créerons des conseils de jeunes pour leur permettre, entre autre de participer au choix d'implantations d'équipements sportifs et culturels dans les quartiers.

2- Accompagner les jeunes dans leurs projets. La monnaie SOL (solidaire) pourrait être le moyen de marquer la réciprocité de l'engagement du jeune et de la cité.

3- Faciliter le déplacement des jeunes (cf Chap. Une ville qui bouge).

4- Les soutenir dans leurs études :

a: favoriser les initiatives de soutien scolaire qui existent déjà dans les centres

sociaux et inciter leur émergence dans les quartiers qui en manquent.

b: soutenir les opérations comme le forum des métiers organisé par le centre social d'Annappes, qui a pour objectif de présenter les métiers accessibles par les filières professionnelles ou technologiques, pour dédramatiser l'orientation vers ces filières.

c: mais aussi promouvoir la présentation de l'université dans les quartiers.

5- Proposer des formations aux gestes qui sauvent.

Seniors

Seniors et personnes âgées doivent pouvoir participer plus à la vie de la cité.

Les Verts s'engagent à :

1- Créer un conseil des seniors, en lien avec les conseils de quartier et les conseils de jeunes et favoriser les liens intergénérationnels.

2- Développer une structure pour le maintien à domicile mais aussi des lieux de vie collectifs. Les personnes âgées ont le droit de choisir leur lieu de vie. Encore faut-il leur permettre de rester à leur domicile, si elles le souhaitent, ou de prévoir des structures adaptées pour une vie plus collective. Pour cela, il est nécessaire de développer des services à la personne de qualité, en reconnaissant ces nouveaux métiers, réalisés par des professionnels formés et compétents (cf. Chap. Une économie plus solidaire)

3- Doter le Centre Communal d'Action Sociale d'un budget à la hauteur des enjeux d'une politique vers les plus démunis ainsi que pour nos aînés.

Diversités et discriminations

Les discriminations sont une réalité quotidienne contre lesquels il faut agir localement, car c'est à ce niveau qu'elles s'exercent. Les Verts veulent trouver les formes d'une diversité culturelle construite à Villeneuve d'Ascq dans un cadre républicain.

Les Verts s'engagent à :

1- Combattre toutes les formes de discriminations sur notre territoire, valeur d'exemple en appliquant la charte européenne de la diversité. Animer l'application de cette charte sur la ville, dans les lieux municipaux (maisons de quartier, centres socio-culturels, bibliothèques municipales) les usagers et personnels, en lien avec la Maison des Droits de l'Homme et l'Observatoire des Discriminations.

2- Créer une structure consultative à l'échelle de la ville.

3- Former les personnels des écoles aux outils de lutte contre le sexisme et l'homophobie en liaison avec les associations locales qui travaillent sur le sujet.

4- Élargir la participation aux conseils de quartiers à tous les villeneuvois, quelle que soit leur nationalité (cf. Chap. Démocratie Locale).

Handicaps

Les Verts s'engagent à :

1- Mettre en œuvre la loi dans les délais pour rendre accessible aux personnes handicapées les bâtiments publics

2- Identifier et valoriser par un label les bâtiments publics et privés pour inciter à

la construction et à l'aménagement de bâtiments qui proposeront plus de prestations, de services accessibles aux personnes handicapées

3- Équiper les feux tricolores avec des signaux sonores pour les malvoyants

4- Améliorer l'accès à l'emploi et au logement des personnes handicapées dans la cité

Culture

Il faut aujourd'hui rééquilibrer pratiques et offres culturelles entre grandes structures « officielles » et autres acteurs locaux. Ce renforcement de la diversité et de la créativité de la vie culturelle, essentielles à la cité, doit être un axe fort de notre programme.

Les Verts s'engagent à :

1- Favoriser une vision globale, une complémentarité et une cohésion au niveau de l'offre culturelle sur la ville entre les différents acteurs culturels; encourager les partenariats inter-associatifs, mais aussi avec les structures officielles.

2- Identifier ou créer un lieu culturel dans chaque quartier d'ici à 2015 pour un bon maillage du territoire villeneuvois

3- Proposer chaque année et à chaque enfant, collégien, lycéen un spectacle à la Rose des Vents ou une sortie au Méliès

4- Encourager les pratiques artistiques et découvertes culturelles, par la création d'un « pass culture » : expérimenter la possibilité d'offrir à chaque villeneuvois, pour ses 10 ans, une place de cinéma au Méliès, une place de théâtre à la Rose des Vents, et un

concert à la ferme d'en haut, ou à la ferme Dupire.

5- Lancer les Assises de la culture : temps de rencontre et de débat entre les acteurs officiels, les acteurs amateurs, et les institutions sur des thématiques précises, afin de trouver des solutions et des applications sur la ville

6- Créer une plate-forme technique (matériels, sono), logicielle, juridique, de mise en commun pour les associations, notamment culturelles (cf Chap Une économie plus solidaire)

7- Créer une structure de groupements d'employeurs associatifs pour permettre la mutualisation des contrats de travail, déclaration URSSAF etc... et emplois partiel en temps partagés

8- Favoriser l'utilisation et la fréquentation des lieux culturels, par la mise en place de créneaux d'ouverture adaptés.

9- Créer une commission extra-municipale pour guider les choix, en termes de soutien et de financement des projets, de la ville.

10- Resserrer les liens avec le Kino à Lille 3 et le café culturel de Lille 1

11- Mettre en valeur la promenade Pont-de-Bois - Maison Folie – Musée d'art Moderne

Sports

Le sport, ce n'est pas la création d'un grand stade de 50 000 places qui accueillera des spectacles plus que des compétitions. Le sport à Villeneuve d'Ascq, cela doit être d'abord et surtout la pratique sportive par tous.

Les Verts s'engagent à :

1- Ouvrir les équipements sportifs et des terrains de sports à tous les habitants, sans qu'ils soient nécessairement membres d'une association.

2- Aménager les horaires d'ouverture au public des équipements sportifs municipaux (piscines), afin d'en faciliter l'accès au plus grand nombre.

3- Généraliser l'idée du sport en famille à tous : jeune, moins jeune, célibataire. Étendre la « famille » au delà du primaire et en augmenter les horaires.

4- Soutenir davantage les associations et les événements favorisant le sport pour tous plutôt que le seul haut niveau.

5- Encourager et accompagner les nouvelles pratiques sportives urbaines douces (non motorisées) comme le basket de rue, le roller, skate-park... (lieu d'implantation en concertation entre conseil de jeunes et conseil de quartier)

6- Soutenir les activités physiques en milieu naturel et notamment dans les espaces verts, encourager la pratique de la marche, du vélo, du roller. **Mettre en zone 30 la rue du 8 mai, au moins aux abords du parc urbain pour donner la priorité aux coureurs, cyclistes et rollers.**

7- Soutenir le sport professionnel de haut niveau en échange de garanties morales : lutter contre le dopage, la violence sur les terrains et dans les tribunes; assurance d'un bon fonctionnement des écoles de sport.

8- Diminuer l'empreinte écologique du fonctionnement de toutes les structures

et projets subventionnés par la ville (cf. Chap. Une ville humaine et verte) : retraitement des eaux de piscine, chauffage, déchets, entretien, phytosanitaires, récupération des eaux de pluie.

9- Définir des critères objectifs et quantifiables de répartition des subventions et des équipements sportifs aux associations : Le fonctionnement de l'Office Municipal des Sports doit être transparent.

Prévention et sécurité

Les Verts s'engagent à :

1- Faire un état des lieux/bilan des structures d'animation et de prévention pour les collégiens et les jeunes en associant les jeunes et leurs familles (cf conseils de quartier; conseils de jeunes)

2- Conforter le lien parent/enfant dans le cadre de la politique d'accueil périscolaire

3- Favoriser les moments de présence des parents en temps de restauration scolaire Cette expérience a été tentée avec succès dans le Pas de Calais.

4- Favoriser la sécurité de tous et plus particulièrement des plus vulnérables sur la route dans le cadre du développement des transports doux sur la Ville, visant au respect de chacun. Veiller au respect des règles de stationnement, respect de l'éclairage des vélos etc...

5- Redonner un essor au partenariat de tous les acteurs concernés dans le domaine de la prévention avec la relance du Conseil Communal de Prévention et de Sécurité.

6- Faire un bilan de l'action du

Service Municipal de Prévention et de Sécurité et des policiers municipaux en accentuant leur action dans le domaine de la prévention de proximité.

Relations et internationales et jumelages

Les Verts s'engagent à :

1- Restituer et valoriser la politique des jumelages pour aller vers une diplomatie des villes

2- Accroître la part de la coopération décentralisée dans le budget des relations internationales.

3- Favoriser la réciprocité des projets de coopération, le respect des autres cultures, la promotion du droit des femmes, la démocratie participative, la préservation de l'environnement, l'économie sociale et solidaire et le tourisme solidaire.

4- Amplifier les actions de solidarité internationale impliquant les jeunes de toutes origines.

5- Promouvoir au sein des réseaux internationaux l'idée d'une politique locale qui place les droits humains au cœur de l'action publique.

6- Accompagner les migrants dans la réalisation de projets de co-développement.

7- Favoriser les résidences d'artistes qui permettent de promouvoir les cultures d'ailleurs et d'aider à la mobilité des artistes locaux.

3 - Une ville à construire ensemble

La démocratie locale

La démocratie participative, c'est permettre à chaque citoyen d'être un acteur dans la cité. Elle doit insuffler un nouvel élan dans tous les domaines de la vie.

C'est permettre aux habitants de participer à l'élaboration de tous les projets qui les concernent en :

- donnant leur avis sur ces projets,
- en les enrichissant de leurs propositions.

Dans une ville, la démocratie participative concerne à la fois les habitants et le fonctionnement interne de la Mairie.

S'agissant de l'action d'une municipalité, nous distinguons celle qui concerne les habitants à titre individuel, à titre collectif (les associations, conseils de quartiers...), et celle qui concerne le fonctionnement de l'institution « Mairie ». Là aussi autant à titre individuel (les élus, les agents) paritaires,...) que collectif (commissions municipales, conseil municipal, instances)

Les Verts s'engagent à :

Pour améliorer la démocratie locale

1- Créer un poste d'adjoint en charge de la Démocratie Locale.

2- Installer un Conseil de la jeunesse et un Conseil des seniors en lien avec les Conseils de quartier.

3- Lancer en 2008 les Assises de la démocratie locale pour renforcer la démocratie participative et mettre le citoyen au plus près du centre de la décision

4- Améliorer la représentativité des

Conseils de quartier. Nous proposons que les conseillers soient élus au suffrage universel ouvert aux habitants de nationalité étrangère, et ce, dès 2010 (cf Chap. Diversités et discriminations). Il faut également revoir le découpage des Conseils de quartier, pour qu'ils soient plus proches des habitants.

5- Mieux assister les Conseils de quartier. Ils ont besoin d'informations, d'aides techniques pour mieux aborder les projets. Le service « Vie des Quartiers » de la Ville doit être davantage mis au service des Conseils de quartier.

6- Prendre en compte les propositions des Conseils de quartier lors des décisions du Conseil municipal. Cela nécessite un véritable travail de concertation en amont et des moyens autonomes de contre-expertise.

7- Transmettre tous les projets de délibérations municipales aux Conseils de quartier concernés, dans des délais permettant une véritable concertation.

8- Mettre en place progressivement des budgets participatifs par thématiques ou par quartier. Le budget pour la démocratie locale doit atteindre l'objectif de 1% du budget municipal.

9- Organiser des référendums d'initiative locale sur les grands projets.

10- Mettre le site Internet de la ville au cœur de la citoyenneté, en mettant à disposition des citoyens toutes les informations qui concernent la vie de la ville. La politique municipale y gagnera en transparence : délibérations consultables, animation de forums permettant des retours sur la politique municipale. La Tribune doit également évoluer afin de devenir un outil d'information citoyen et devenir plus indépendant de la communication institutionnelle de la ville

11- Faire une information maximale autour des enquêtes publiques afin que chaque citoyen puisse être informé et s'exprimer.

12- Créer des murs d'expression libre (écrite et graphique).

13- Adapter les panneaux d'expression libre, leur emplacement, leurs dimensions aux besoins de la population

14- Créer des kiosques numériques pour réduire la fracture numérique, dans les mairies de quartiers, centres sociaux, postes, commerces...

Les associations, c'est aussi la démocratie locale

À Villeneuve d'Ascq, de nombreuses associations participent à la vie de la Cité. Certaines sont gérées par des bénévoles, d'autres emploient des dizaines de salariés. Elles sont source d'enrichissement. Mais pour vivre, elles ont besoin des subventions municipales. *Pour que cette vie associative ne s'essouffle pas, il faut donner aux uns et aux autres leur juste place.*

Les Verts s'engagent à :

1- Faire un état des lieux du Conseil de la Vie associative et replacer son fonctionnement dans le cadre de la démocratie locale.

2- Entretenir avec les associations des relations empreintes d'un esprit de partenariat et d'indépendance, selon des procédures claires, transparentes et organisées.

Gouvernance locale

Nous souhaitons un mode de gouvernance partagée, favorisant l'intelligence collective et la coproduction des projets.

Les Verts s'engagent à :

1- Construire la démocratie participative avec l'ensemble des personnels municipaux. Une municipalité peut s'appuyer sur des richesses internes.

2- Prendre les décisions de façon plus collective, y compris pour les élus communautaires. Le Maire doit devenir un véritable animateur des élus.

3- Respecter les droits des minorités au sein de l'équipe municipale, en donnant un statut pour les conseillers municipaux minoritaires afin que chacun ait accès à l'information et participe aux décisions.

Une autre gestion budgétaire et des services publics

Il s'agit de s'intéresser au budget de fonctionnement, qui est la part du budget consacrée aux services publics dont ont besoin quotidiennement les habitants, particulièrement les plus fragiles socialement. L'enjeu des prochaines années sera de dégager plus de marge de manœuvre en respectant de nouveaux critères.

Les Verts s'engagent à :

1- Donner priorité à l'amélioration du fonctionnement des services et aux investissements orientés vers une logique de développement soutenable.

2- Ne pas augmenter les tarifs des

services publics municipaux pour les villeneuvois.

3- Continuer l'optimisation des équipements municipaux en matière d'économies d'énergie, d'eau... Cela permettra de dégager, sur le long terme, de nouvelles marges de manœuvre financière, en fonctionnement comme en investissement.

4- Effectuer des choix budgétaires à partir d'indicateurs pertinents en termes de développement soutenable afin d'évaluer leur impact en terme d'émission de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique, de production de déchets et prise en compte de l'activité bénévole.

6- Reprendre ou créer des services en gestion municipale directe, éventuellement en société coopérative, notamment pour la propreté et l'énergie.

7- Accroître la formation du personnel territorial mais aussi des élus, pour les sensibiliser aux éco-pratiques et à l'éco-conception afin de réduire l'empreinte écologique de la « Ville » et de ses services.

8- Accélérer la mutation de l'informatique municipale vers les logiciels libres, ce qui réduira les coûts et aide aux centres sociaux, associations, habitants, pour prendre le même chemin (cf Chap. Une économie plus solidaire). **Nous avons signé le Pacte du Logiciel Libre.**

Une ville qui prend toute sa place dans la Communauté urbaine

Les Verts s'engagent à :

1- Poursuivre la lutte contre le projet Grand Stade. Le projet actuel est démesuré par rapport aux besoins, démesuré par rapport aux finances publiques, et incompatible avec

les critères du développement durable (cf Chap. Une ville humaine et verte).

2- Revenir à une gestion publique de l'eau. L'eau est une ressource précieuse et un bien universel. Le retour en régie de la gestion de l'eau est la seule option politique capable de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques.

3- Travailler en lien avec Lille Métropole Communauté Urbaine : pour les transports en commun, pour la gestion de l'eau, pour l'emploi et le logement, il faut présenter une vision cohérente de la ville au sein de la communauté urbaine, tout en intégrant un projet pour l'ensemble. C'est dans cet objectif que les Verts ont publié le manifeste Vert Communautaire.